

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

30 JUIN 2026

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de M. Mugemangango à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique, sur l'avenir du site de Thy-Marcinelle et la sidérurgie wallonne

par

M. Mugemangango

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de M. Mugemangango à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique, sur l'avenir du site de Thy-Marcinelle et la sidérurgie wallonne

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de M. Mugemangango à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique, sur l'avenir du site de Thy-Marcinelle et la sidérurgie wallonne ;

- A. Considérant que les travailleurs du site de Thy-Marcinelle appartenant au Groupe Riva sont en lutte depuis plus d'un mois pour défendre leur emploi, leur dignité et l'avenir du site ;
- B. Considérant que le site de Thy-Marcinelle constitue un outil industriel important pour la ville de Charleroi et pour la Wallonie, notamment par son four électrique moderne et le savoir-faire de ses travailleurs ;
- C. Considérant que l'avenir du site dépasse la seule question des 179 travailleurs concernés par la fermeture de la phase à chaud et pose plus largement la question de l'avenir de la sidérurgie wallonne ;

- D. Considérant que des pistes de reprise existent, notamment par le biais de l'intérêt manifesté par le Groupe NLMK, dont la Région wallonne est actionnaire.

Demande au Gouvernement wallon,

- 1. de mettre tout en oeuvre pour obliger le Groupe Riva à prendre ses responsabilités concernant le site de Thy-Marcinelle, soit en maintenant et en faisant fonctionner l'outil, soit en permettant une reprise industrielle crédible du site ;
- 2. de mandater Wallonie Entreprendre afin d'étudier concrètement un scénario de reprise du site de Thy-Marcinelle, y compris une reprise publique temporaire si le Groupe Riva continue de bloquer toute solution ;
- 3. de communiquer au Parlement de Wallonie un plan pour l'avenir de la sidérurgie wallonne, incluant notamment la question du coût de l'énergie, du maintien des outils industriels stratégiques et de la sauvegarde des emplois industriels.

G. MUGEMANGANGO